

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 464

présenté par
M. Issindou

ARTICLE 56

À l'alinéa 1, substituer à la première occurrence du mot :

« à »

les mots :

« au I de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.